

Annexe 1 : tableau de bord de suivi du SAGE - mise à jour 2014

N°	Nom de l'indicateur	Résultat	Objectif du SAGE	Année(s) des données
GESTION QUANTITATIVE - Eau salée souterraine				
ESS.1- Poursuivre et améliorer le suivi des ressources et de leur exploitation				
ESS.2- Préserver les ressources en eau salée souterraine				
1	Nombre de jours de dépassement de la cote d'alerte du protocole de gestion pour la nappe d'eau salée souterraine de Noirmoutier	85 jours	/	2013
2	Volumes annuels prélevés en eau salée souterraine sur l'île de Noirmoutier et évolution	6 690 000 m3, + 4% par rapport à 2012	Ne pas dépasser 11,3 millions m3/an	2013
3	Volumes annuels prélevés en eau salée souterraine sur le polder du Dain et évolution	1 800 000 m3, + 6% par rapport à 2012	Mettre en place un suivi	2013
4	Evolution de la qualité de l'eau salée souterraine sur l'île de Noirmoutier	Relative stabilité	/	2013
5	Evolution de la qualité de l'eau salée souterraine sur le polder du Dain	Relative stabilité	/	2013
GESTION QUANTITATIVE - Eau douce superficielle et souterraine				
ED.1- Limiter la concurrence entre les prélèvements d'eau pour l'usage alimentation en eau potable et pour les autres usages				
ED.2- Développer les économies d'eau potable				
ED.3- Améliorer la gestion quantitative de l'eau douce du milieu				
6	Volumes annuels prélevés dans l'aire d'alimentation de la nappe de Machecoul pour les usages autres que l'alimentation en eau potable et évolution	1 322 600 m3/an, - 4% par rapport à 2011	Pas d'augmentation du volume autorisé ou déclaré	2012
7	Volumes annuels prélevés en eau souterraine dans l'aire d'alimentation de la nappe de la Vérie pour les usages autres que l'alimentation en eau potable et évolution	17 800 m3/an, - 7% par rapport à 2011	Pas d'augmentation du volume autorisé ou déclaré	2012
8	Volumes annuels prélevés en eau superficielle dans l'aire d'alimentation de la nappe de la Vérie pour les usages autres que l'alimentation en eau potable et évolution	21 500 m3/an, - 38% par rapport à 2011	Ne pas dépasser 240 000 m3/an	2012
9	Volumes annuels consommés pour l'alimentation en eau potable sur le territoire	9 144 209 m3 (39 communes), - 1,4% par rapport à 2012	/	2013
10	Définition des seuils d'alerte et de crise pour la gestion de l'eau dans le milieu	Non réalisé	/	2014
INONDATIONS - SUBMERSIONS MARINES				
IS.1 - Améliorer la connaissance et la culture du risque inondation par débordement de cours d'eau et par submersion marine				
IS.2- Prévenir le risque inondation				
IS.3- Promouvoir une gestion intégrée du risque inondation à l'échelle du bassin versant				
11	Amélioration de la culture du risque inondation sur les communes soumises à ce risque	14 communes ont approuvé un PCS / 24 communes concernées par le risque inondation-submersion (d'après les DDRM) + 4 en cours d'élaboration	/	2014
12	Inventaires des repères de crues	Nombre de communes ayant réalisé l'inventaire des repères de crues / 24 communes concernées par le risque inondation-submersion (d'après les DDRM)	24/24 dans un délai de 2 ans à compter de la publication du SAGE	2014
13	Proportion de communes couvertes par un schéma directeur des eaux pluviales	Nombre de communes couvertes par un schéma directeur des eaux pluviales de - de 10 ans / 39 communes du SAGE	39/39 dans un délai de 4 ans à compter de la publication du SAGE	2014
14	Avancement de l'inventaire des éléments bocagers	Non commencé	Validation CCTP dans un délai de 2 ans à compter de la publication du SAGE --> 2016	2014

N°	Nom de l'indicateur	Résultat	Objectif du SAGE	Année(s) des données
QUALITE DES EAUX - Nutriments et oxygène dissous				
QENO.1 - Mettre en place le périmètre de protection des captages d'eau potable et mener à bien la démarche « captage prioritaire Grenelle » pour la nappe de Machecoul				
QENO.2- Limiter l'impact des assainissements collectifs				
QENO.3- Limiter l'impact des assainissements non collectifs				
QENO.4 - Réduire les apports agricoles				
QENO.5 - Réduire les transferts et améliorer l'autoépuration des eaux				
15	Approbation du périmètre de protection des captages de Machecoul	Non	Dans un délai de 3 ans à compter de la publication du SAGE -> 2017	2014
16	Avancement de la démarche Grenelle sur les captages de Machecoul	Etape 4) Elaboration du programme d'actions	/	2014
17	Qualité de l'eau pour le paramètre nitrates en eau superficielle et évolution	19 points de prélèvement répondent à l'objectif du SAGE / 22 points de prélèvements analysés (soit 86 % des points)	* Eaux superficielles : tendre vers < 30 mg/l (Percentile 90)	Percentile 90 2012-2013
18	Qualité de l'eau pour le paramètre nitrates en eau souterraine et évolution	40 prélèvements répondent à l'objectif du SAGE / 44 prélèvements analysés, en 6 points différents (soit 91 % des prélèvements)	* Eaux souterraines : tendre vers < 50 mg/l (Percentile 90)	2012-2013 (calcul percentile 90 point par point = impossible)
19	Qualité de l'eau pour le paramètre phosphore total en eau superficielle et évolution	Aucun point de prélèvement ne répond à l'objectif du SAGE / 13 points de prélèvements analysés (soit 0 % des points)	* Eaux superficielles : tendre vers < 0,2 mg/l (Percentile 90)	Percentile 90 2012-2013
20	Qualité de l'eau pour le paramètre oxygène dissous en eau superficielle et évolution	2 points de prélèvement répondent à l'objectif du SAGE / 13 points de prélèvements analysés (soit 15 % des points)	* Eaux superficielles : tendre vers > 6 mg/l (Percentile 90)	Percentile 90 2012-2013
21	Proportion de communes couvertes par un schéma directeur d'assainissement	28 communes couvertes par un schéma directeur d'assainissement de - de 10 ans / 39 communes du SAGE	39/39 dans un délai de 4 ans à compter de la publication du SAGE	2014
22	Proportion d'équivalents-habitants en assainissement collectif respectant les objectifs du SAGE (STEP avec rejet en eau superficielle)	202 268 équivalents-habitants en assainissement collectif conformes au SAGE / 239 160 équivalents-habitants en assainissement collectif <u>avec rejet en eau superficielle</u> (soit 85% des EH), +1% par rapport à 2012	/	2013
23	Proportion d'installations ANC conformes	Nombre d'ANC conformes / Nombre total d'ANC Et évolution par rapport à l'année précédente : ↗ ou ↘	/	
24	Opérations de communication/conseil réalisées sur le territoire à destination des agriculteurs	Nombre d'agriculteurs sensibilisés Et/ou nombre d'opérations réalisées	/	
QUALITE DES EAUX - Phytosanitaires				
QEP.1 - Améliorer la connaissance sur l'usage des produits phytosanitaires				
QEP.2- Limiter les usages non agricoles				
QEP.3- Limiter les usages agricoles				
QEP.4- Limiter les transferts				
25	Qualité de l'eau pour le paramètre phytosanitaires en eau superficielle et évolution	3 points de prélèvement répondent à l'objectif du SAGE / 7 points de prélèvements analysés (soit 43 % des points)	Somme des phytosanitaires < 1µg/l	Percentile 90 2012-2013
26	Qualité de l'eau pour le paramètre phytosanitaires en eau souterraine et évolution	43 prélèvements répondent à l'objectif du SAGE / 43 prélèvements analysés, en 6 points différents (soit 100 % des prélèvements)	Somme des phytosanitaires < 1µg/l	2012-2013 (calcul percentile 90 point par point = impossible)
27	Proportion de communes engagées dans la mise en oeuvre d'un plan de désherbage	24 communes ont réalisé ou sont en train de réaliser un plan de désherbage / 39 communes du SAGE	39/39 d'ici 2017	2014

N°	Nom de l'indicateur	Résultat	Objectif du SAGE	Année(s) des données
28	Proportion de communes ayant signé la charte d'engagement de réduction de l'utilisation des phytosanitaires de la CREPEPP	Nombre communes ayant signé la charte d'engagement de la CREPEPP et niveau d'engagement / nombre de communes du SAGE	/	/
29	Evolution des achats de phytosanitaires sur le territoire	Attente de la base de données régionale	/	2014
30	Opérations de sensibilisation réalisées	Nombre de personnes (agriculteurs, élus, techniciens, particuliers) ayant bénéficié d'une sensibilisation à la réduction de l'utilisation des phytosanitaires Et/ou nombre d'opérations de sensibilisation réalisées	/	/
31	Proportion de jardineries, paysagistes du territoire ayant signé une charte d'engagement relative à la réduction des phytosanitaires	Nombre de jardineries, paysagistes ayant signé une charte / Nombre total de jardineries, paysagistes recensés sur le territoire	/	/
QUALITE DES EAUX - Bactériologie et micropolluants				
QEBM.1- Améliorer la connaissance				
QEBM.2- Limiter les apports urbains				
QEBM.3 – Améliorer la gestion des pollutions portuaires et l'utilisation des équipements du littoral				
32	Profils de vulnérabilité des sites de baignade et des sites conchylicoles	Etude à venir en 2015	/	2014
33	Nombre de plans de gestion des dragages des ports réalisés	0 plan de gestion des dragages des ports / Nombre de ports	/	2014
QUALITE DES MILIEUX - Cours d'eau du bocage				
QM-CE.1 - Améliorer la connaissance des cours d'eau				
QM-CE.2 - Restaurer l'hydromorphologie des cours d'eau				
QM-CE.3 - Lutter contre les espèces invasives				
34	Nombre d'ouvrages hydrauliques adaptés, manœuvrés ou supprimés pour la continuité écologique	Nombre d'ouvrages adaptés pour la continuité écologique / Nombre total initial d'ouvrages	/	/
35	Linéaire de cours d'eau bocagers restaurés	Nombre de km de cours d'eau bocagers restaurés / Nombre de km de cours d'eau dégradés dans l'état initial (cf. études CREZH/CTMA)	/	/
36	Qualité des milieux aquatiques (indices biologiques)	* Indice Biologique Diatomées : 1 bonne, 13 moyennes et 2 médiocres / 16 analyses * Indice Biologique Invertébrés (équival. IBGN) : 3 bonnes, 6 moyennes, 4 médiocres, 1 mauvaise / 14 analyses * Indice Poisson Rivière : 1 bonne, 2 moyennes, 8 médiocres, 4 mauvaises / 15 analyses	/	2012-2013
QUALITE DES MILIEUX - Zones humides				
QM-ZH.1 – Préserver, restaurer et gérer les zones humides (hors marais)				
QM-ZH.2 – Encadrer les projets portant atteinte aux zones humides				
QM-ZH.3 - Renforcer les opérations de communication sur les zones humides				
37	Surface de zones humides bocagères impactées négativement par des projets (remblai, imperméabilisation, ...)	Superficie cumulée de zones humides impactées par des projets soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau = 69 340 m² (tout en Vendée) en 2013, 16 800 m² (tout en Vendée) en 2014	/	2013-2014
38	Intégration des principes définis par le SAGE en matière de compensation à l'atteinte aux zones humides	Part des dossiers loi sur l'eau (autorisation) intégrant les principes de compensation énoncés dans la disposition du SAGE consacrée aux mesures compensatoires : 1 principe sur 3, 2 sur 3 ou 3 sur 3	/	/
39	Surface de zones humides restaurées, rendues plus fonctionnelles (actions volontaires, hors mesures compensatoires)	Surface de zones humides restaurées, rendues plus fonctionnelles	/	/
40	Actions de sensibilisation à la préservation des zones humides	Nombre de personnes (agriculteurs, élus, techniciens) ayant bénéficié d'une sensibilisation à la préservation des zones humides Et/ou nombre d'opérations de sensibilisation réalisées	/	/

N°	Nom de l'indicateur	Résultat	Objectif du SAGE	Année(s) des données
QUALITE DES MILIEUX - Têtes de bassin versant				
QM-TB.1 - Améliorer la connaissance sur les têtes de bassin versant				
QM-TB.2 - Gérer et préserver les têtes de bassin versant				
QM-TB.3 - Informer et sensibiliser sur les têtes de bassin versant				
41	Avancement de la démarche d'identification des têtes de bassin versant	Non commencé	/	2014
42	Actions de sensibilisation à la préservation des têtes de BV	Aucune	/	2014
QUALITE DES MILIEUX - Marais rétro-littoraux				
QM-M.1 - Organiser la réflexion autour des sujets spécifiques aux marais rétro-littoraux				
QM-M.2 - Assurer une gestion cohérente des marais rétro-littoraux				
QM-M.3 - Entretenir le réseau hydraulique et gérer l'eau				
QM-M.4 - Restaurer la continuité écologique des canaux du marais				
QM-M.5 - Lutter contre les espèces invasives				
QM-M.6 - Préserver et gérer les parcelles de marais				
43	Qualité des milieux aquatiques (indices biologiques)	Nombre d'analyses d'indices biologiques en qualité bonne, moyenne, médiocre, mauvaise / Nombre total d'analyses d'indices biologiques réalisées --> quand il y aura un référentiel	/	/
44	Surface de marais impactés négativement par des projets (remblai, imperméabilisation, ...)	Superficie cumulée de marais impactés par des projets soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau = 17 000 m² (tout en Vendée) en 2013, 36 900 m² (dont 36 300 m² en Vendée) en 2014	/	2013-2014
45	Surface de marais restaurées, rendues plus fonctionnelles (actions volontaires, hors mesures compensatoires)	Surface de marais restaurées, rendues plus fonctionnelles	/	/
46	Etat de la colonisation du réseau hydraulique par la jussie	Partie Vendéenne : 415 km de réseau colonisés et 31 ha de plans d'eau dans le marais breton, 1,5 km de réseau colonisé à l'amont du marais (Challans, la Garnache). En 2014, 191 m ³ de jussie ont été arrachés sur 185 km de réseau. Partie Loire-Atlantique : pas de chiffres précis sur la colonisation mais la jussie est présente sur le marais breton et dans le secteur du canal de Haute-Perche (canal, ruisseau du Pin, étang du Val Saint Martin). En 2014, sur le secteur du SAH, 30 km de réseau ont fait l'objet d'opérations d'arrachage de jussie.	/	2013-2014
47	Linéaire de réseau primaire, secondaire, tertiaire restauré	50 km de réseau hydraulique ont été curés en marais (CTU inclus, mais hors MAE fossés) 3 km de réseau hydraulique ont fait l'objet de travaux de protection de berges (protection, renforcement, engraissement, ...)	/	2014
48	Actions de sensibilisation au problème des espèces invasives	Nombre de personnes (grand public, élus, techniciens) ayant bénéficié d'une sensibilisation au problème des espèces invasives Et/ou nombre d'actions réalisées (journées de sensibilisation, plaquettes, ...)	/	/
49	Proportion de jardineriers, paysagistes, pépiniéristes du territoire ayant signé une charte d'engagement relative aux espèces invasives	Nombre de jardineriers, paysagistes, pépiniéristes ayant signé une charte / Nombre total de jardineriers, paysagistes, pépiniéristes recensés sur le territoire	/	/
50	Nombre de plans de gestion durable des marais réalisés	Aucun plan de gestion durable / Nombre d'entités hydrauliques identifiées	/	/

N°	Nom de l'indicateur	Résultat	Objectif du SAGE	Année(s) des données
51	Mise à jour ou élaboration de règlements d'eau	Nombre de règlements d'eau validés par la CLE, par les Préfectures	/	/
52	Mise en place des protocoles de gestion des prélèvements destinés aux mares de chasse	Aucun protocole de gestion validé par la CLE / Nombre attendu (2)	Dans un délai de 3 ans à compter de la publication du SAGE	/
COHERENCE ET ORGANISATION				
CO.1- Porter et coordonner la mise en œuvre du SAGE				
CO.2- Suivre la mise en œuvre du SAGE				
CO.3- Animer, communiquer et sensibiliser				
53	Suivi des dossiers instruits au titre de la loi sur l'eau sur le territoire	* Nombre de dossiers ou de récépissés de déclaration reçus = 40 * Nombre de dossiers d'autorisation reçus = 4 * Nombre d'avis rendus = 6 * Principales rubriques concernées : 2.1.5.0 (rejet eau pluviale) = rencontrée dans 31% des dossiers, 3.3.1.0 (destruction zh) = rencontrée dans 24% des dossiers	/	2014
54	Lancement de réflexions concernant l'organisation des maîtrises d'ouvrage locales	Non	/	2014
55	Animation du SAGE et concertation	* Nombre de réunions de groupe de travail : 1 (comité technique observatoire local de l'eau) * Nombre de commissions : 2 (ANC et eau salée souterraine) * Nombre de réunions du Bureau de la CLE : 0 * Nombre de séances plénières de la CLE : 2	/	2014
56	Poursuite des contrats de mise en œuvre du SAGE	* Contrat Régional de Bassin Versant 2007-2009 : Coût = 2 921 776 €, pour 13 opérations, Subvention du Conseil Régional = 888 120 € * Contrat Territorial 2008-2013 (prolongé par avenant pour 2014) : Coût prévisionnel = 6 409 342€, pour 60 opérations. Subvention prévisionnelle de l'Agence de l'Eau = 2 561 379€ Avenant 2014 : Coût prévisionnel = 321 760 €, pour 13 opérations. Subvention prévisionnelle de l'Agence de l'Eau = 152 280 € * Contrat Régional de Bassin Versant 2011-2013 (prolongé par avenant pour 2014) : Coût prévisionnel = 2 867 300 €, Subvention prévisionnelle du Conseil Régional = 937 639 €, pour 30 opérations (tous ces chiffres incluent l'avenant)	/	2014